

SÉANCE DU COMITÉ D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre le seize décembre à quinze heures, les membres du Comité d'administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis en téléconférence et en présentiel à la Maison des Travaux Publics - 3, rue de Berri – Paris 8^{ème}, au nombre de cent-dix-huit sous la présidence de Monsieur Olivier Thomas, 1^{er} Vice-président, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le neuf décembre deux mille vingt-quatre.

Cinq délégués ont donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h.

À l'unanimité, **M. ARCHAMBAULT**, délégué titulaire de Saint-Maurice est désigné comme secrétaire de séance.

Le Comité,

A approuvé le procès-verbal du Comité d'administration du 18 octobre 2024.

Délibération n° 24-54 – Rapport d'orientations budgétaires 2025. *Prise d'acte à l'unanimité.*

Délibération n° 24-55 - Autorisation relative aux dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025. *Approuvée à l'unanimité.*

Délibération n° 24-56 - Actualisation du Plan d'aide. *Approuvée à l'unanimité.*

Délibération n° 24-57 - Rapport de contrôle concession électricité de l'exercice 2023. *Approuvée à l'unanimité.*

Délibération n° 24-58 - Rapport de contrôle concession gaz de l'exercice 2023. *Approuvée à l'unanimité.*

Délibération n° 24-59 - Convention particulière IRVE. *Approuvée à l'unanimité.*

Délibération n° 24-60 - Avenant n°4 – Contrat de concession de la DSP de chauffage urbain de Chaville. *Approuvée à l'unanimité.*

Délibération n° 24-61 – Mise en œuvre du financement du risque prévoyance via la labellisation et fixation des montants de la participation de l'employeur. *Approuvée à l'unanimité.*

Délibération n° 24-62 – Mise à jour du tableau des effectifs. *Approuvée à l'unanimité.*

Délibération n° 24-63 – Action d'urgence à caractère humanitaire en faveur de l'archipel de Mayotte. *Approuvée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16h15.

Mis en ligne sur le site Internet du Sigeif
le 23 décembre 2024

Le Président du Syndicat
JEAN-JACQUES GUILLET



Maire de Chaville